

COMMUNIQUE RADIO-TELE HEMICYCLE

Le Président de l'Assemblée nationale invite les députés à prendre part à l'ouverture de la première session extraordinaire de l'année 2024, qui aura lieu le **mercredi 21 février 2024 à 10 heures au palais des Gouverneurs à Porto-Novo.**

L'ordre du jour de ladite session porte sur les points ci-après :

1. Projet de loi relatif au taux d'intérêt légal en République du Bénin ;
2. Projet de loi relatif à la Commission béninoise des droits de l'Homme ;
3. Projet de loi portant autorisation de ratification de la Constitution et de la Convention de l'Union africaine des télécommunications, adoptées respectivement au Cap (Afrique du Sud), le 7 décembre 1999 et à Harare (Zimbabwe), le 10 juillet 2014 ;
4. Projet de loi portant dispositions spéciales de procédures relatives à l'organisation de la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et portant création de l'agence judiciaire de l'Etat ;
5. Projet de loi portant définition et répression de l'usure en République du Bénin ;
6. Projet de loi portant réglementation bancaire en République du Bénin ;
7. Projet de loi relatif aux infractions boursières sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine ;
8. Projet de loi modifiant et complétant la loi n°2022-16 du 19 octobre 2022 portant création, organisation et fonctionnement de la cour spéciale des affaires foncières ;
9. Projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de l'organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche adoptée à Genève, le 17 juin 2022 ;

10. Projet de loi relatif à l'alimentation scolaire en République du Bénin ;
11. Proposition de loi portant révision de la Constitution de la République du Bénin ;
12. Proposition de loi portant modification et complément de la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin.

Signé : Louis Gbèhounou VLAVONOU

Vu bon à transmettre

Vendredi 16 février 2024	: matinée et soirée
Lundi 19 février 2024	: matinée et soirée
Mardi 20 février 2024	: matinée et soirée
Mercredi 21 février 2024	: matinée

Le Secrétaire général administratif



[Signature]
Mariano OGOUTOLOU